



## **CESER Bourgogne Franche-Comté Séance plénière du 12 Décembre 2023**

### **Avis sur le rapport 1.1 de l'exécutif Régional : Orientations Budgétaires pour 2024**

#### **Déclaration de Guy Zima au nom de la CGT**

Comme le souligne le rapport et comme nous l'avons nous-même relevé en commissions réunies lors de la présentation de ces orientations par le DGS, la question des orientations budgétaires ne peut s'envisager qu'en regardant du côté des dépenses. La contrainte du niveau de recettes, dans sa composition, son évolution et le peu de leviers à disposition, se fait chaque année, plus ressentir.

Ce peu de latitude financière laissée aux régions questionne quant aux objectifs visés par l'état, mais contraint de plus en plus à se concentrer sur ses compétences.

Cela amène naturellement à regarder comment, dans un contexte inflationniste, recouvrer des marges, lorsque la consommation et sa résultante TVA est atone, que la TICPE est en reflux, ce qui est une vertu écologiquement parlant mais impacte négativement les recettes de la région. Les seuls leviers sont alors les moins populaires et les plus injustes à savoir faire payer les usagers les services assurés par la région tels la restauration scolaire, les transports ferrés ou les cartes grises.

Cet étranglement financier pose la question de la libre administration des collectivités dans ce contexte contraint. Cela fait reposer les efforts budgétaires sur les plus fragiles pour lesquels ces services sont indispensables et cela doit collectivement nous interroger.

La perception par les usagers sera difficile, d'autant plus que la communication autour de la nouvelle convention TER insistait lourdement sur la baisse du cout de la facture de la SNCF en exploitation..

Sous la réserve de ces compléments la CGT votera l'avis.